

INFORMATIONS COMMUNALES

Heures d'ouverture au public

Secrétariat de Mairie : du lundi au vendredi : 8h - 12h et 13h - 17h

Bibliothèque Municipale : lundi : 14h - 16h30 / Mercredi : 10h - 11h30 et 17h - 18h30 / Samedi : 10h - 12h

Horaires été : lundi et mercredi de 16h à 19h - Fermeture : du 3 au 16 août inclus

Agence Postale Communale : lundi, jeudi : 14h15 - 16h / Mardi, vendredi : 8h - 11h / Mercredi : 15h - 18h

Permanence du maire : tous les vendredis de 14h à 18h

Facturation eau

La Communauté de Communes Randon-Margeride est compétente depuis le 1^{er} janvier 2018 pour la partie assainissement. La facturation de la part assainissement se fait en deux fois : une part fixe au 1^{er} semestre et une part liée à la consommation individuelle relevée en fin d'année. La part de consommation d'eau potable est quant à elle facturée par la commune, là aussi en fin d'année.

Décorations de Noël

Lieu incontournable de nombreux Chastellois, le multiservice va vivre cette année ses premières fêtes de fin d'année. Le conseil municipal a donc choisi d'habiller ce commerce aux couleurs de Noël. Cette nouvelle réalisation vient compléter celles déjà mises en place à l'entrée du bourg et au centre du village d'Alteyrac, uniformisant ainsi petit à petit les illuminations de la commune. Nous espérons que ces nouvelles décorations vous permettent de rentrer pleinement dans la magie de Noël.

Inscriptions sur les listes électorales et recensement militaire

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il s'agit du 7 février 2020.

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Ces démarches sont à accomplir auprès des services de la mairie.

DATES À RETENIR

Samedi 11 janvier : loto gourmand de l'école La Farandole au Foyer Rural à 20h30

Samedi 18 janvier : loto de l'école L'Écoline à 20h30

Samedi 25 avril : loto gourmand de l'école La Farandole au Foyer Rural à 20h30

Samedi 30 et dimanche 31 mai : fête du Chastel-Nouvel

Vendredi 26 juin : fête de fin d'année de l'école La Farandole

ÉTAT CIVIL...

Décès

BLANCARD Maurice (74 ans)

RICHARD Jean-Pierre (73 ans)

PLO Adrien (91 ans)

...Nos peines

Naissances

1 juillet : Léa DELON

17 juillet : Faustine DELOR

18 août : Louis CAYROCHE

19 septembre : Théo GERVAIS

30 septembre : Lou DARLAY

23 octobre : Albane DELOR

...Nos joies

Pacs

18 décembre :

MASSALOUX Valérie et
TEISSEDRE Hervé

...Nos félicitations

Chastel-Nouvel

Bulletin municipal de la commune du Chastel-Nouvel | 2nd semestre 2019

Crédit photo Bertrand OSTY



Mairie du Chastel-Nouvel
48000 LE CHASTEL NOUVEL
Tél. : 04.66.49.04.33
Fax : 04.66.49.25.44
Mail : contact@chastel-nouvel.fr

www.chastel-nouvel.fr

Au sommaire

- Édito (p. 2)
- Nouvelle association Loz' Banda (p. 3)
- Identification des rues et numérotation (p. 3)
- Eclairage public (p. 3)
- Super nocturne du Chastel-Nouvel (p. 4)
- Téléthon (p. 4)
- Engagement humanitaire et exploit sportif (p. 5)
- Travaux en régie (p. 5)
- Rétrospective de la mandature (p. 6 et 7)
- Travaux (p. 8, 9 et 10)
- Repas du CCAS (p. 10)
- Mémoires et légendes : les écoles (p.11)
- Informations communales (p. 12)

Mesdames, Messieurs,

En cette fin d'année, je suis très heureux de vous retrouver pour vous présenter le dernier bulletin municipal de notre mandature. En retraçant le chemin parcouru au cours de ces 6 années de mandat et, fidèle à notre promesse de transparence, nous vous rendons compte des actions engagées. Celles-ci avaient pour but de mieux vous servir, et ont contribué à rendre notre commune plus attractive. Toutes les réalisations ont pu voir le jour grâce à une participation active de tout le personnel communal. Nous leur exprimons notre profonde gratitude pour leur efficacité et leur engagement quotidien.

Je remercie aussi tous les conseillers et les adjoints qui s'engagent encore pleinement à mes côtés, sans compter ni les heures, ni leur énergie et qui m'ont toujours soutenu dans l'élaboration et le suivi des projets. Les conseillers municipaux ont tenu à ce jour 45 conseils, soit approximativement 135 heures de travail (sans compter les diverses commissions) avec environ 500 délibérations votées.

Le travail d'une équipe municipale c'est à la fois de s'occuper du quotidien, du cadre de vie, de ce que l'on appelle la proximité, et, dans le même temps, voir plus loin, développer des projets d'envergure, préparer l'avenir de la commune. L'enjeu, c'est de trouver le bon équilibre. La proximité ne va pas sans prospective. Gérer le quotidien n'a pas de sens sans vision d'avenir.

J'ai toujours considéré que mon devoir en tant que Maire était de trouver le juste équilibre pour concilier ces deux objectifs en apparence contradictoires : dépenser et investir pour développer mais sans avoir recours ni à l'augmentation des impôts locaux ni à des emprunts excessifs. Ces deux principes de bonne gestion ont été respectés tout au long du mandat.

Pour autant, cela n'a pas empêché la municipalité de porter des projets ambitieux (un peu plus de 5 millions d'euros investis au cours du mandat) et ce dans tous les domaines malgré une baisse importante des dotations de l'État, à savoir : 218 000 € en 2013 contre 170 000 € en 2019. En feuilletant les pages de ce bulletin, vous aurez un aperçu des actions conduites par le conseil municipal. Nous avons réalisé toutes ces opérations sans obérer nos capacités de financement à court, moyen et long terme. Le prochain conseil municipal aura donc toute liberté pour financer ses futurs projets.

Vous êtes nombreux à me solliciter et, à juste titre, sur le dossier d'aménagement sécuritaire de la RD 806 sur la traversée du Chastel-Nouvel. À ce jour et bien que nous aimerions tous que ce projet avance plus rapidement, nous sommes toujours en attente de financement. Le dossier complet a été déposé en préfecture, à la région et au département à l'automne 2018. La Commune espère une réponse positive de nos cofinanceurs sans lesquels nombre d'investissements ne pourraient aboutir, je tiens d'ailleurs à les remercier pour leur aide précieuse sur toutes nos réalisations.

Plusieurs événements importants, sportifs ou culturels, ont eu lieu sur notre commune en cette fin d'année, en particulier le trail de la Super Nocturne avec plus de 200 participants mettant à l'honneur de nombreux Chastellois. Je tiens à féliciter et remercier tous les bénévoles et dirigeants des associations qui se rendent disponibles tout au long de l'année, pour que chacun puisse trouver divers lieux d'échange et de convivialité dans la commune. Je vous invite à les rejoindre pour partager votre temps libre et ainsi contribuer au bien vivre ensemble qui caractérise encore notre village.

Je profite de cet éditto pour accueillir les nouveaux habitants qui ont choisi notre belle commune, le lotissement des Terrasses voit ses premières habitations se remplir, qu'ils soient les bienvenus sur notre territoire.

En cette période de festivité, je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches d'excellentes fêtes de fin d'année qui vous permettront, je l'espère, de vous ressourcer en famille et avec vos amis en partageant des moments précieux de convivialité. Je vous présente également tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2020, j'aurai une pensée toute particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

Très cordialement,

Didier BRUNEL

MÉMOIRES ET LÉGENDES

La création des écoles publiques

Suite à la création des préfectures, loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) le Rectorat de l'Académie de Lozère a été créé par la loi Falloux du 15 mars 1850, supprimé dès 1854 et rattaché au rectorat de l'Académie de Montpellier. L'Inspection académique de la Lozère créée à la suite de la loi du 14 juin 1854 reprend les attributions de l'ancien rectorat et est chargée des affaires concernant l'enseignement. L'enseignement primaire est devenu obligatoire et laïque suite à la loi Ferry et de nombreuses écoles ont été créées dès 1882.

En 1853 nous retrouvons déjà plusieurs écoles sur la commune installées dans des maisons ou bâtisses diverses affermées. L'école du Chastel est dirigée par Jeanne Françoise Julie FAYET, logée par la commune, elle perçoit une rémunération provenant d'une rente fondée par Cl. Martin. Celle d'Alteyrac est dirigée par Chrespine, ce sont les habitants du village qui payent son logement et elle perçoit 35 francs par an provenant d'une rente fondée par M. Avignon, ancien prêtre du Chastel ; celle du Crouzet est dirigée par Anne Beyrac, logée par les habitants et à laquelle le curé de la paroisse M. Bourrier s'engage à donner 35 francs par an, les habitants étant généralement pauvres. L'école de La Fagette est dirigée par Marie Vignal originaire de Paulhac.

L'année 1859 la maison affermée pour abriter l'école de garçons du Chastel est déclarée insalubre et la commune ne possède plus d'école pour le chef-lieu de la commune. La Préfecture est sollicitée par l'envoi d'architectes pour dresser plans et devis destinés à solliciter une

subvention du gouvernement et l'emprunt des sommes nécessaires pour une construction d'école.

Le 2 février 1862 Le Conseil Municipal commande du mobilier pour l'école de la Fagette à Jacques Borrel menuisier de Mende. Ce mobilier consiste en une grande table, bancs, dresseoir, armoire et table de mathématique.

D'après une monographie rédigée par M. Ferrand instituteur en 1896 au Chastel-Nouvel, on apprend que bien qu'obligatoire l'école n'est fréquentée que partiellement en raison des travaux agricoles, garde des bestiaux et des enfants loués. Sur 50 enfants seuls 10 ont fréquenté l'école toute l'année. Les programmes adoptés sont ceux du 27 juillet 1888 pour une école à une seule classe à fréquentation moyenne de 6 à 7 mois comportant : Lecture, écriture, langue française, histoire, géographie, instruction civique, droit usuel, économie politique, calcul, système métrique, géométrie, dessin, sciences, leçons de choses, agriculture et horticulture, morale, chant,

hygiène, gymnastique, botanique agricole.

Le carnet de préparation de classe a toujours été en vigueur comportant une pensée du jour et une morale. Tant les récompenses que les punitions sont publiques. La Caisse des Écoles existe depuis 1886 et permet de fournir aux élèves indigents livres, cahiers, blouses, etc. La bibliothèque scolaire (53 volumes) enregistre 146 prêts en 1895. Ce sont en général les jeunes gens qui lisent le plus. 41 volumes classiques sont mis à la disposition des élèves indigents.

Le carnet de correspondance est établi au tableau le dernier jour de chaque mois et recopié par chaque élève dans son cahier (avec notes et observations du maître et visa des parents) ce qui leur permet de se rendre compte du travail de leurs enfants.

L'école du Chastel est devenue école de garçons. Les jeunes filles étaient accueillies à l'école libre par une congrégation de religieuses.

Aujourd'hui ce sont deux écoles situées toutes deux au Chastel-Nouvel qui accueillent 110 élèves de maternelle et primaire.



TRAVAUX

Aspres

La commune a souhaité réaliser un aménagement de l'entrée du hameau d'Aspres. Ce projet comprend la mise en place d'un espace de stationnement et le déplacement d'une partie de voie communale. Cet aménagement nécessitera le déplacement du calvaire existant et la construction d'un mur de soutènement. La zone de ces travaux empiétant sur le domaine privé, une rencontre avec les propriétaires riverains a

permis de valider la limite d'emprise de ces travaux.

Pour conserver un aspect authentique à cette entrée, la zone de stationnement ne sera pas goudronnée mais uniquement constituée de « tanas » (arène granitique). Une barrière bois sera installée au droit des stationnements, au-dessus du mur de soutènement, afin de pallier tout risque de chute. L'ensemble des espaces non destinés au stationnement seront traités en espaces verts. Lors de

son déplacement, le calvaire fera l'objet d'une restauration indispensable au vu de son état. Pour parfaire cet aménagement, il sera également installé un banc public ainsi qu'une poubelle permettant aux visiteurs de ce hameau de prendre une petite pause et de se débarrasser de leurs déchets dans le pur respect des lieux et de l'environnement. Les travaux devraient débuter courant 2020, le financement étant maintenant assuré.

REPAS DU CCAS

Le repas du CCAS s'est déroulé cette année le dimanche 24 novembre. Celui-ci a permis de réunir une soixantaine de personnes.

Dans son mot d'accueil, Monsieur le Maire a souligné tout le plaisir qu'il avait de partager ce moment de franche convivialité avec les aînés de la commune.

Chacun a honoré la mémoire des personnes disparues dans le courant de l'année.

Cette année l'apéritif et les desserts ont été préparés par Le

Chastellois. Le repas servi par la ferme auberge du Roc de l'Aigle était accompagné de différents pains fabriqués par notre artisan boulanger. L'occasion pour les convives de goûter à des pains spéciaux de sa création.

Le groupe "Country Passion 48" a animé l'après-midi avec des démonstrations de danses. De nombreux volontaires ont participé à une initiation dans une ambiance chaleureuse.

Le CCAS donne rendez-vous aux plus de 65 ans l'année prochaine.

Dans le souhait d'accompagner les personnes les plus fragiles, les membres du CCAS sont allés à la rencontre des habitants courant novembre. Ces échanges ont permis de faire état des difficultés (logement, mobilité, ...) et des besoins. Un point particulier a notamment été fait sur le vécu de l'épisode caniculaire de cet été. La commune s'efforcera de répondre au mieux à toutes ces demandes.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour faire remonter de nouveaux besoins.



NOUVELLE ASSOCIATION SUR LA COMMUNE : LOZ' BANDA

Depuis cet été, la commune compte une nouvelle association nommée Loz'banda. Déclarée en Préfecture le 20 août 2019, cette association a son siège social à la Mairie du Chastel-Nouvel. Ce groupe musical amateur a pour objet de promouvoir la musique et d'animer différentes manifestations à caractère festif. Depuis plusieurs années, le projet de la création d'une banda en Lozère trotte dans la tête de certains musiciens. En effet, ils avaient fait le constat que la Lozère devait faire appel à des bandas du Sud de la France afin d'animer les nombreuses manifestations du département. Depuis quelques temps, afin de répéter ensemble et d'élargir petit à petit leur répertoire, les membres de Loz'banda se réunissent régulièrement dans la salle des associations. Ils répètent le jeudi soir de 18h à 20h tous les 15 jours. Ils ont participé à l'animation de nombreuses manifestations : soirée au Chastellois pour la fête de la musique, les Toqués du Cèpe, la fête de la soupe, le salon Artisanature, festi-

val des clowns de Barjac, déambulation dans les rues de Mende pour les fêtes de Noël...

Leurs prestations sont basées sur un « engagement de contrat payant » assurant l'animation de rue, animation festive, animation privée. Plusieurs musiciens et membres de l'association résident sur la commune.

Bureau de l'association
 Président : Philippe BONNAFOUS
 Trésorier : Frédéric GASQUET
 Secrétaire : Alain BÉRAL

Nombre de membres : 32 à ce jour dont 27 musiciens.

Pour tout contact : lozbanda48@hotmail.com ou le 06.82.51.19.59.

Page Facebook : <https://www.facebook.com/LOZ-BANDA-48-642961066190265>

Retrouvez un descriptif de toutes les associations locales sur le site de la commune www.chastel-nouvel.fr.



IDENTIFICATION DES RUES ET NUMÉROTATION

La construction du lotissement « les terrasses du Chastel » a créé de nouvelles voies de circulation. Dans la continuité des réalisations déjà effectuées dans divers quartiers, les rues de ce lotissement porteront les noms suivants : Rue de la Combe, Rue des Pins et Impasse des Terrasses. Les

plaques d'identification seront installées par les employés communaux. Chaque habitation se verra également attribuer un numéro. Une plaque portant ce numéro sera remise aux propriétaires par la Mairie et devra être apposée au droit de la voie publique.

La même opération sera effectuée pour l'impasse de la Baraquette qui inclut le lotissement « Chanteclair ». Cela facilitera un meilleur repérage tant pour les usagers que pour les services tels que la distribution de courrier, les livraisons diverses et les services d'urgence.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal étudie la possibilité d'une extinction partielle de l'éclairage public. Cette mise en œuvre permettrait de s'inscrire dans une démarche environnementale et également de réaliser

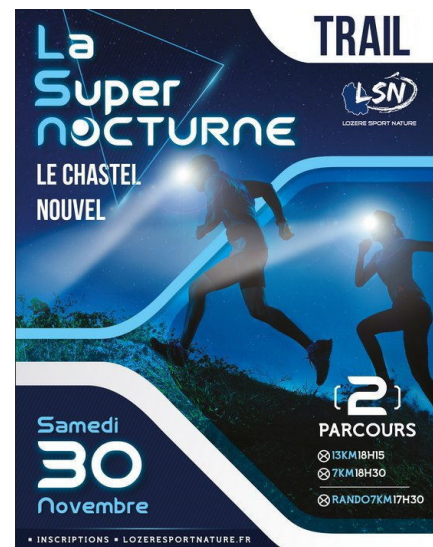
des économies non négligeables. Une simulation faite par le SDEE montre qu'une coupure de l'éclairage du bourg du Chastel et du hameau d'Alteyrac entre 23h et 5h permet une économie annuelle

de plus de 4000 euros. Une période test pourra être envisagée au printemps à l'issue de laquelle la population pourra exprimer son ressenti et le bien-fondé de cette action.

SUPER NOCTURNE DU CHASTEL-NOUVEL

Le samedi 30 novembre 2019 avait lieu, sur la commune du Chastel, un trail de nuit organisé par l'association Lozère Sport Nature. Cette course appelée « Super nocturne du Chastel-Nouvel » est la première course d'un challenge appelé « Challenge des trails hivernaux » composée de 5 parcours nocturnes différents (Chastel-Nouvel, Auroux, Naussac, Chanac et Marvejols). L'année dernière, la première édition de cette course s'était déroulée au Chastel dans des conditions hivernales extrêmes (entre 15 et 30 cm de neige et des températures proches de 0°). Cette année le temps était plus clément mais les chemins empruntés par la course étaient fortement gorgés d'eau et donc très gras. Deux parcours chronométrés étaient proposés (7km et 13 km) en plus d'une randonnée empruntant le parcours du 7 Km en sens

inverse. 252 participants avaient répondu à l'invitation des organisateurs. Les départs étaient effectués derrière la mairie et les arrivées étaient jugées à l'intérieur même du foyer rural.



Après que les coureurs et marcheurs se soient restaurés, dégustant une bonne soupe de légumes chaude, on a pu assister à la remise des prix. De nombreux Chastellois ont participé à l'organisation et à l'encadrement de ces épreuves et de nombreux coureurs de la commune ont été récompensés. Sur le parcours des 7 km : victoire de Sébastien Laurens et deuxième place pour Johann Teissier. Sur le parcours des 13 km : victoire de Rémi Brassac, seconde place pour Jean-Frédéric Gervais, troisième place pour Paul Laures. Première place en catégorie cadet pour Corentin Jaffuel.

Résultats et classements détaillés sur le site de LSN : <http://www.lozeresportnature.fr/trail/index.php/resultats>.

TÉLÉTHON

Beaucoup d'associations communales se sont mobilisées pour le week-end du Téléthon.

Cela a commencé dès le vendredi 6 décembre avec l'organisation du concours de belote par le Foyer rural auquel 40 équipes ont participé.

L'Amitié chastelloise a organisé quant à elle un repas pour leurs adhérents au bénéfice du Téléthon (770 €).

Enfin, le samedi 7 décembre, une soirée chant était proposée. La première partie a été assurée avec brio par les chanteurs de l'association du Bouffadou. Les

Hussards de la République ont ensuite offert au nombreux public une prestation de qualité chargée d'émotion et de conviction à laquelle les spectateurs ont répondu chaleureusement.

Le bilan de ce concert a permis de reverser plus de 800 € à l'AFM Téléthon.

La réussite de cette soirée est due aussi au partenariat avec : la Maire du Chastel-Nouvel, le Foyer rural, le Bouffadou, la pétanque et l'Amitié chastelloise.

La soirée s'est terminée par des chants en commun repris en cœur par toute l'assistance.



TRAVAUX



Mur ancien Presbytère

courant des mois de septembre et d'octobre de cette année. Ces travaux ont permis de constater que les réseaux de collecte des eaux usées présentaient des contre-pentes expliquant le dysfonctionnement de ceux-ci. Une réfection totale de l'ensemble du réseau d'eau usée a donc été réalisée. Des problèmes de pression dans le réseau de distribution de l'eau potable ont pu être résolus à cette occasion.

Mur de l'ancien Presbytère

Un mur de soutènement sur le terrain de l'ancien Presbytère présentant un risque d'effondrement a dû être reconstruit chemin des Cayres après la bibliothèque municipale.

Eau potable de Coulagnet

Suite à l'obtention de l'autorisation administrative délivrée par les services de l'État, les travaux de dégagement de la source ont pu être réalisés. Ces travaux ont consisté en la création d'une tranchée de collecte des eaux et en la mise en place d'une

canalisation de rejet afin d'effectuer des mesures de débit. Ces mesures ont débuté à la fin de l'été et se prolongeront jusqu'au printemps prochain afin de déterminer si cette source a une capacité suffisante pour permettre une alimentation sécurisée en eau potable du hameau de Coulagnet. D'autres investigations seront menées si nécessaire.

Chemin de Villeneuve

La voie communale d'accès au hameau de Villeneuve au nord de la commune présente des désordres conséquents nécessitant une réfection du revêtement de chaussée. Au vu du linéaire à réparer et du montant total des travaux, la commune a souhaité réaliser cette opération en deux tranches réparties sur 2020 et 2021. Cette voie desservant également le hameau de La Colombèche, la commune du Born a répondu favorablement pour une participation financière à la réalisation de ces travaux. Afin de préserver l'intégrité future de cette voie, l'abattage d'arbres

sera effectué le long de celle-ci, les différents propriétaires ayant déjà donné leur accord. Cette opération devrait être réalisée cet hiver. Nous remercions par avance les utilisateurs de cette voie de ne pas nous tenir rigueur de la gêne engendrée par ces travaux.

RD806

La commune maintient son attachement au projet d'aménagement de la traversée du Chastel-Nouvel et multiplie les démarches auprès des différents financeurs. À ce jour, le bouclage global de l'opération n'est pas encore totalement finalisé.

TRAVAUX

Agrandissement garages communaux – aménagement casiers pouzzolane et sel

Les travaux d'agrandissement des garages communaux et d'aménagement des casiers à pouzzolane et à sel ont bien avancé. La hauteur des casiers, qui peut paraître importante, a été déterminée afin de permettre aux véhicules de livraison de déposer leur chargement dans de bonnes conditions. Ces

réalisations permettront d'améliorer les conditions de stockage du matériel et des différents matériaux utilisés ainsi que les interventions des agents communaux.

MAM

La construction de la Maison des Assistantes Maternelles « Les Boutons d'Or » a débuté en septembre. L'avancée des travaux respecte le calendrier prévisionnel

initial, ce qui devrait permettre la mise à disposition des locaux à l'association « Les pitchounets du Chastel » pour la rentrée 2020.

Rue du Champ Grand

Des problèmes récurrents sur les réseaux de collecte des eaux usées (réseaux bouchés) ont nécessité la réfection de la rue du Champ Grand au sein du village du Chastel.

Ces travaux ont été réalisés



Casiers et garage



Maison des Assistantes Maternelles

ENGAGEMENT HUMANITAIRE ET EXPLOIT SPORTIF : LOZÈRE-KOSOVO

Bien connu sur la commune du Chastel, Jean-Yves Cuminal, habitant du lotissement Chanteclair, s'est engagé cet été dans une aventure humanitaire doublée d'un véritable exploit sportif. Il a en effet relié la commune de Saint-Alban-sur-Limagnole, dont il est originaire, à Shtime au Kosovo : un périple en vélo de près de 2000 Km en 23 jours en traversant la France, l'Italie, la Slovénie, la Croatie, la Bosnie et le Monténégro. Il a partagé cette aventure avec sa sœur Laure, Présidente de l'association Lozère-Kosovo et Pascal le compagnon de sa sœur. Vingt ans après avoir accueilli des familles Kosovares, alors en proie à la guerre des Balkans, ils ont tenu parole de les retrouver dans leur pays et de leur apporter du

matériel sportif fourni par des clubs lozériens. Dans la continuité de cette action, L'Ecoline, a initié une correspondance avec une école de Shtime.

Retrouver le reportage détaillé sur cette magnifique aventure humaine dans la revue « Sport Esprit Lozère n° 7 » :

<https://www.calameo.com/read/0049737894aa3c635b49d>



TRAVAUX EN RÉGIE

Outre les travaux réalisés par des entreprises après attribution des marchés de travaux, il est à noter l'importance des travaux réalisés tout au long de l'année par les employés communaux.

Ces travaux sont en premier lieu ceux liés à l'entretien de l'ensemble du réseau de voirie communale (fauchage des accotements, débroussaillage des talus, curage des fossés, réparation des petites dégradations de chaussée, déneigement et salage). Dès l'arrivée du printemps, viennent s'ajouter à ceux-ci les travaux d'entretien des espaces verts, le fleurissement des bourgs, l'entretien de la pelouse du stade (tonte, arrosage).

Également, les agents interviennent sur les réseaux d'adduction et de distribution de l'eau potable pour toutes les réparations nécessaires et la

réalisation du branchement des nouveaux abonnés.

Ils exécutent également, pour le compte de la Communauté de Communes, les travaux d'entretien de la station d'épuration et le relevé des consommations d'eau pour chaque habitation.

Enfin, à l'entrée de l'hiver, ils mettent en place l'ensemble des illuminations de Noël qui égaient les rues ainsi que les places des villages du Chastel-Nouvel et d'Alteyrac.

Quelques réalisations remarquables :

- Réfection de la fontaine du village de Coulagnet
- Sol souple pour l'espace jeux de L'Écoline
- WC public au centre du bourg permettant un accès aux personnes à mobilité réduite.



Fontaine de Coulagnet



Jeux L'Écoline



WC Public

RÉTROSPECTIVE MANDATURE

Extension école L'Écoline

L'évolution démographique de la commune a amené une augmentation des élèves nécessitant la création d'une quatrième classe. Démarrage des travaux novembre 2014. Fin des travaux août 2015. Chauffage géothermique. Nouvelle cantine spacieuse et bien insonorisée. Salle dédiée au repos des plus petits.

Salle intergénérationnelle

Démarrage des travaux mars 2016. Novembre 2016 livraison salle intergénérationnelle.



Accessibilité des locaux recevant du public

Entre 2017 et 2019 : mise aux normes de la rampe d'accès à l'agence postale, création de l'accès à la salle du conseil (1^{er} étage de la mairie), identification des emplacements réservés devant la mairie et la bibliothèque, réalisation d'un plan incliné d'accès à l'église et agrandissement du perron et pose d'une main courante.

Logements au dessus de la salle intergénérationnelle

Début travaux janvier 2018. Mise en location des 3 appartements de type F2, F3 et F4 le 1^{er} mai 2018.

Logements en dessous du multiservices

Au 1^{er} semestre 2019, création d'un logement de type T4.



RÉTROSPECTIVE MANDATURE



Multiservices

Lancement de l'étude de faisabilité en mars 2014. Acquisition du terrain mai 2015. Finalisation du budget alloué à l'opération avril 2017. Mars 2018 : travaux de terrassement. Ouverture du commerce le 18 janvier 2019.

Cimetière

Début travaux mai 2015 : abatage des arbres situés en surplomb du mur d'enceinte. Poursuite des travaux d'aménagement de l'intérieur du cimetière septembre 2016. Création de places de stationnement sur l'emprise libérée. Pose d'une glissière de sécurité. Aménagement des allées. Fin des travaux avril 2017.

Rue du Couderc

Printemps 2017 : enfouissement des réseaux aériens adaptation du réseau pluvial et des eaux usées. Reconstruction du mur de clôture et création d'un trottoir entre l'école et le rond-point du 8 mai 1945. Réfection des revêtements de chaussée et sécurisation du carrefour de la rue du Couderc et des chemins des

Faïsses par la mise en place d'un mini giratoire et matérialisation de places de parking. Travaux achevés en novembre 2017.

Aire de jeux

Aménagement initié sous l'ancienne mandature et complété de jeux à ressort, d'un tourniquet, d'une structure de cordes, de tables et de bancs ainsi que d'une clôture servant à sécuriser cet espace.

Stade et salle des associations

Début des travaux en septembre 2017 : agrandissement de la salle des associations, création d'un

club-house, construction d'une tribune, réfection du terrain de tennis. Inauguration des équipements le 16 juin 2018 à l'occasion des 40 ans du club foot de l'AS Chastelloise.

